

Monsieur Patrice LAGRAVE
39 rue Raymond Poincaré
33140 VILLENAVE D'ORNON

Monsieur le Maire
de la Commune de MARTILLAC
Hôtel de Ville
14 avenue Charles de Gaulle
33650 MARTILLAC

A Villenave, le 2 Juillet 2020

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à vos demandes, je vous confirme bien volontiers que, agissant en tant que Président de la SAS CERDI, j'accepte, dans la limite de mes droits, la cession gratuite et sans frais à la collectivité concernée, des parcelles suivantes :

LOT LAGRANGE 1 – Commune de MARTILLAC
Section B 1206 – 1216 – 1237

Fait pour valoir ce que de droit.

A Villenave d'Ornon, le 2 Juillet 2020

*pour SAS CERDI
le président*

